



Je souhaite modifier l'aspect extérieur de mon bâtiment

Le nuancier du PLUi* est là pour vous guider !

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal*



BÂTIMENT EN SITE ANCIEN PALETTE B / FAÇADES

Secteurs
UA et UP
du PLUi

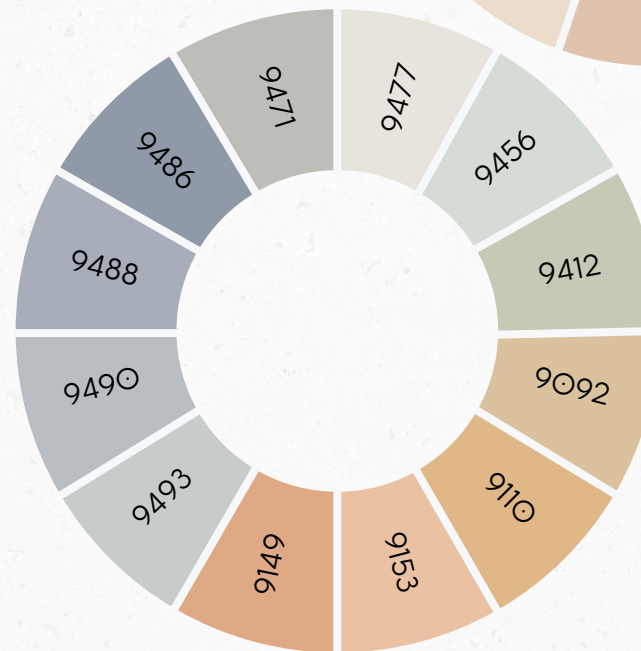
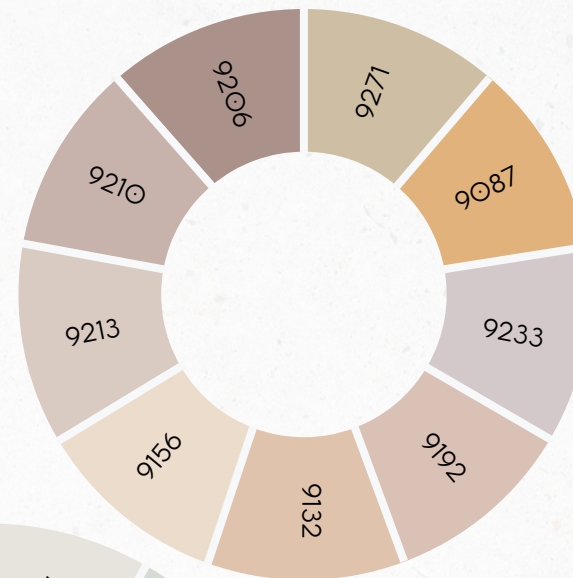


Nuancier Keim "Exclusiv"

Compte-tenu des procédés de reproduction, ce nuancier ne saurait être qu'approximatif sur l'aspect exact des coloris.

BÂTIMENT EN SITE RÉCENT PALETTE C / FAÇADES

Tout
autres secteurs
du PLUi



Les références exposées ici correspondent au nuancier "Exclusiv" de la marque "KEIM" et ne concernent que les façades, peintures ou crépis des bâtiments.

Compte-tenu des procédés de reproduction, ce nuancier ne saurait être qu'approximatif sur l'aspect exact des coloris.

BÂTIMENT EN SITE RÉCENT TEINTES COMPLÉMENTAIRES / FAÇADES

Tout
autres secteurs
du PLUi



Nuancier Keim "Exclusiv". **Une teinte dite "complémentaire" peut se marier avec d'autres teintes de la palette "C".**

Compte-tenu des procédés de reproduction, ce nuancier ne saurait être qu'approximatif sur l'aspect exact des coloris.

MENUISERIES PALETTE D



Tous
secteurs
du PLUi



Concerne l'intégralité de tous les secteurs des communes.

Nuancier "RAL".

Compte-tenu des procédés de reproduction, ce nuancier ne saurait être qu'approximatif sur l'aspect exact des coloris.

FERRONNERIES PALETTE E

Tous
secteurs
du PLUi



Concerne l'intégralité de tous les secteurs des communes.

Nuancier "RAL"

Compte-tenu des procédés de reproduction, ce nuancier ne saurait être qu'approximatif sur l'aspect exact des coloris.